



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 14 FEVRIER 2018

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M.M. SOLAZZO, PATY, MUNOZ, Mme TIMON, M.M. MOISSON, DELALANDRE, FONTAINE, CHEREAU, CHERON, Mmes CHARET, SAGOT, M. AUTHIER, Mme DE SAINT LOUP, M.M. MAILLARD Gaston, GOSSEREZ, THILLAYS, AFONSO Jean, MAILLARD Pascal.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

M. RODRIGUEZ, Mme KLEIN.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

M. CHIANESE.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :

M. MARTIN.

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

Mme ROBBE, M. CHOMET, Mmes HECTOR, BOUNIOUX, VILLIERS, BELTRAN, M. YWANNE.

Représentés : Mme PLANADE représentée par M. MUNOZ, Mme GODON représentée par M. CHEREAU, Mme GRIERE représentée par M. CHIANESE.

Absents :

M.M. SIMARD, BERGAMASCHI, SANCHEZ, Mme DUFFAULT, M.M. CADARIO, LENARDUZZI, CORBIN, POUSSEL, DA SILVA, BUZZI, Mme QUERMELIN, M.M. LEDOUX, CADET, CHON, Mme AQUILON, M.M. OLLAR, AFONSO Manuel, Mmes BLANCHET, PRAT, M.M. TROUVE, CHOLLET, DEMONT, OZOG, GOLDSTEIN, RICHTIN, SIMONET, Mme FAUCONNET, M.M. BOITEUX, CHAUVET.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain MUNOZ, délégué titulaire, 2^{ème} Assesseur du Bureau.

Monsieur le Président procède à l'appel des délégués et, rappel que le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 09 février 2018, le Conseil Syndical a été convoqué légalement à nouveau, le 14 février 2018 à dix-sept heures 30, et peut délibérer valablement sans condition de quorum. Le Président déclare la séance ouverte à 17 heures 30.

PUIS LE CONSEIL SYNDICAL AINSI CONSTITUE :

Décide à l'unanimité

↳ D'approuver le procès-verbal du Conseil Syndical qui s'est tenu le 15 décembre 2017, tel qu'il est annexé.

Décide à l'unanimité

- ↪ De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2018, à la suite de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire figurant en annexe,
- ↪ De prendre acte que le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2018 a eu lieu dans les deux mois précédant le vote du Budget Primitif,
- ↪ De prendre acte que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat,
- ↪ De prendre acte que Monsieur le Président du Syndicat, le Trésorier Principal, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Décide à l'unanimité

- ↪ De prendre connaissance de la liste des marchés publics conclus en 2017,
- ↪ D'autoriser Monsieur le Président à publier la liste sur le profil acheteur achatpublic.com, ainsi que sur le site internet du SIRMOTOM,
- ↪ De mandater Monsieur le Président pour effectuer toutes les démarches de nature à exécuter la présente décision.

LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS POUR L'ANNEE 2017

N° ET OBJET DU MARCHÉ	TYPE DE PROCEDURE	DATE DE NOTIFICATION DU MARCHÉ	NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE
MARCHE DE TRAVAUX			
<i>Montant égal ou supérieur à 25 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT</i>			
-	-	-	-
<i>montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée</i>			
-	-	-	-
<i>Montant est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée</i>			
-	-	-	-
MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES			
<i>Montant égal ou supérieur à 25 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT</i>			
2017-03 Location longue durée d'un véhicule destiné à la Direction dans le cadre ses fonctions	MAPA< 25.000 € H.T.	11/04/2017	MONTEREAU AUTOMOBILE Concessionnaire CITROEN 1 rue des Clomarts – ZI 77130 MONTEREAU FAULT YONNE



<i>Montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée</i>			
2017-01 Fourniture de composteurs en bois et de bio-seaux	MAPA	21/03/2017	<u>PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS</u> Direction Régionale Ile de France 9 rue des Champs Fourgons 92230 GENNEVILLIERS
2017-02 Fourniture de bacs pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective des emballages des communes du SIRMOTOM	MAPA	11/04/2017	<u>TEMACO SAS</u> AGENCE DE LIMEIL BREVANNES 77 avenue Albert Garry 94450 LIMEIL BREVANNES
2016-03 Missions de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie relatives à la mise en place des bornes d'apport volontaire ordures ménagères, collecte sélective, papier, verre de type semi-enterré ou enterré sur le territoire du SIRMOTOM	MAPA	11/05/2017	<u>SAFEGE</u> Parc de l'île – 15/27 Rue du Port 92022 NANTERRE CEDEX N° SIRET : 542 021 829 Code APE : 7112 B
<i>Montant est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée</i>			
-	-	-	-

Prenne acte à l'unanimité

↳ De l'information relative à la signature des contrats et conventions suivants :

Contrat avec la Société SEMS pour le nettoyage de la vitrerie intérieure et extérieure du bâtiment

Le contrat est conclu avec la Société SEMS pour le nettoyage de la vitrerie intérieure et extérieure du bâtiment, utilisation d'une nacelle pour l'exécution de la prestation ainsi qu'une équipe de deux opérateurs.

Ce contrat compte 4 passages par an. Le montant de la prestation trimestrielle est de 923,50 € H.T. soit 1.108,20 € T.T.C.

Contrat d'entretien des branchements d'eaux usées – Société COVED

Le contrat est conclu avec la Société COVED pour le nettoyage des branchements d'eaux usées reprenant les écoulements d'eaux usées sous le bâtiment administratif du SIRMOTOM.

Ce contrat prend effet au 1^{er} janvier 2018 pour une durée d'un an et pourra être prolongé au maximum jusqu'au 31 décembre 2021, pour un montant annuel de 1 596,00 € H.T.



Convention d'assistance et d'accompagnement dans les procédures d'élaboration budgétaire et de suivi comptable avec le Cabinet Nestranny Conseil

Le présent contrat est un contrat de prestation de conseil à caractère financier, ayant pour objet les missions suivantes :

- Assistance auprès des élus du Conseil Syndical dans toutes les étapes budgétaires et comptables, à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, du vote du Budget Primitif, des décisions modificatives, et du vote du Compte Administratif.
- Accompagnement et conseil auprès de la Directrice Générale des Services, sur l'analyse, la validation, et la mise en œuvre des procédures budgétaires, comptables et financières.
- Selon le besoin, à la demande du Syndicat, cette mission d'assistance peut s'exécuter à l'occasion de la tenue des Commissions Finances, du Bureau, et du Conseil Syndical du SIRMOTOM.

Les prestations seront facturées 900 € HT par journée pour un maximum pour un montant maximum de 25.000 € HT, ou 30.000 € TTC pour la durée du contrat, soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019.

-----00000000-----